



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Agriculture et pêche



N°7 – Janvier 2019

Faits marquants :

- L'hiver sec inquiète les agriculteurs portugais.
- Crise dans la filière agrumes espagnole, sous pression de la concurrence sud-africaine.
- Sur la future PAC, Madrid met les bouchées doubles pour préparer le plan stratégique national avec les Régions.
- Premier foyer de *Xylella fastidiosa* confirmé au Portugal, sur lavande.
- L'UE conteste devant l'OMC les droits imposés par les États-Unis sur les olives de table : satisfaction espagnole.
- Les pêcheurs en arrêt temporaire d'activité suite au non renouvellement de l'accord UE-Maroc s'impatientent.

Politique agricole, actualité PAC

Campagne PAC2018 espagnole : 80% des aides directes ont été payées depuis le 16 octobre. Selon le Ministère de l'agriculture, les Communautés autonomes ont payé, à partir du 16 octobre dernier, presque 4 Md€ d'aides directes de la PAC2018, soit 80% du total des paiements directs correspondant à cette campagne. 95% du paiement de base aux JA ont été payé, le solde le sera après assignation des droits provenant de la réserve nationale (premier trimestre 2019). Concernant les aides couplées, 90% ont été payées (le solde le sera au premier trimestre 2019). **Le Portugal a versé 486 M€ aux agriculteurs en décembre.** Le 31 décembre, le ministère de l'Agriculture, des Forêts et du Développement rural a versé 486 M€ aux agriculteurs portugais au titre de la PAC 2018. Ce paiement inclut 4 M€ d'aides aux agriculteurs de la Région autonome des Açores et 8 M€ aux agriculteurs de la Région autonome de Madère. Selon le gouvernement, le Portugal a versé au total 1,4 Md€ aux agriculteurs portugais en 2018.

Madrid met les bouchées doubles sur le plan stratégique espagnol, avec les Communautés autonomes. Le 21 janvier, le Ministre Planas a réuni les ministres régionaux de l'agriculture des 17 Communautés autonomes pour lancer la construction du futur plan stratégique espagnol. Un groupe de travail Etat-Régions se réunira en février pour approfondir le plan national à partir des éléments proposés par la Commission. Cette concertation abordera également des sujets sensibles pour les régions (tels que la définition de l'agriculteur véritable, les paiements directs découplés/couplés, le plafonnement des aides, le paiement redistributif, la nouvelle architecture environnementale), ainsi le développement rural. Madrid entend ainsi progresser dans l'élaboration du plan stratégique en associant les régions, et en parallèle des négociations sur la future PAC en cours à Bruxelles.

Le Portugal et la Lituanie défendent la convergence externe et l'augmentation de la proposition de budget de la PAC. Lors d'une visite du ministre portugais Capoulas Santos à Vilnius le 9 janvier 2019, le Portugal et la Lituanie ont défendu l'augmentation des enveloppes budgétaires du premier et du deuxième pilier de la PAC pour le prochain Cadre financier pluriannuel. Les Ministres de l'agriculture des deux pays ont défendu une « convergence des soutiens aux agriculteurs plus ambitieuse entre les États membres, de manière à rapprocher les montants moyens des paiements par hectares ». M. Capoulas Santos a souligné que « la réduction du budget de la PAC proposée par la Commission n'était pas cohérente avec les défis économiques, sociaux et environnementaux que l'agriculture affrontera au cours des prochaines années ».

Forêt

Feu vert de la Commission pour le plan portugais « biomasse ». La Commission européenne a autorisé le Portugal à mettre en œuvre des mesures de soutien budgétaires à la mise en place d'installations à énergie biomasse. Elle a considéré que la proposition portugaise était conforme aux objectifs de l'UE et ne provoquait pas de distorsion de concurrence sur le marché énergétique. Ce programme d'aide est doté d'un budget de 320 M€ et sera applicable sur une durée de 15 ans. Il vise à financer des installations implantées aux abords des forêts sujettes à des risques « critiques » d'incendies, qui produiront de l'électricité et de la chaleur à partir de résidus forestiers tout en réduisant le risque d'incendie dans ces zones.



Environnement, phytos, climat

Produits phytosanitaires : consommation espagnole en baisse de 6,4% en 2017. Selon une enquête du Ministère de l'agriculture, les ventes de produits phytosanitaires (hors herbicides et régulateurs de croissance) en Espagne ont diminué de 6,4% en 2017. Le volume total de ces ventes est ainsi descendu à 72 177 t. Les fongicides et bactéricides sont les produits les plus vendus (près de 53%).

Le manque de pluie inquiète les agriculteurs portugais. La Confédération des agricultures du Portugal (CAP) a fait part de son inquiétude face aux faibles précipitations de cet hiver, qui pourraient nuire aux cultures du printemps. Selon l'Institut de la mer et de l'atmosphère (IPMA), plus de la moitié du territoire portugais était en état de « faible sécheresse » en décembre dernier. Le président de la CAP, Eduardo Oliveira e Sousa, a demandé au gouvernement de créer un groupe de travail permanent et multidisciplinaire dédié à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le gouvernement portugais prévoit 750 M€ pour développer des zones d'irrigation à partir de 2020, dans le cadre de son Programme national d'investissement PNI 2030. Cette enveloppe est répartie entre la modernisation des infrastructures existantes (350 M€) et le développement de nouveaux projets (400 M€). Le PNI 2030 devrait être prochainement voté par le Parlement, puis soumis pour avis consultatif au Conseil supérieur des travaux publics. L'enveloppe de 750 M€ dédiée au développement des zones d'irrigation s'ajoute au Plan national en cours, qui prévoit un financement total de 560 M€ pour créer 100 000 ha de nouvelles exploitations irriguées et 10 000 emplois directs d'ici 2020. Ce programme est financé par le Programme de développement rural, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement du conseil de l'Europe.

Filières agricoles et agroalimentaires

Agrumes

L'Afrique du Sud met la campagne 2018/19 sous tension. Les producteurs espagnols estiment que les avantages accordés en 2016 à l'Afrique du Sud par l'UE sont en train de couler la campagne en cours. Selon eux, non seulement la baisse progressive des droits tarifaires favoriserait l'entrée de volumes plus importants chaque année sur le marché européen, mais la prolongation au 30 novembre de la commercialisation en Europe des oranges sud-africaines viendrait percuter le calendrier de la campagne espagnole (qui s'étend de fin septembre à mai). Le marché est par ailleurs alourdi par une production nationale abondante (de l'ordre de 7,5 Mt) et dont une part importante est de calibre insuffisant pour le marché européen en raison des tempêtes de l'automne 2018. Selon les syndicats agricoles de Valence, principale région de production (avec 151 240 ha, 70% des volumes espagnols), les prix auraient chuté de 23% par rapport à la campagne antérieure (jusqu'à 11 centimes/kg d'orange aux producteurs et 75 centimes au détail) et les pertes s'élèveraient à plus de 100 M€. Ils demandent que soit activée la clause de sauvegarde au niveau communautaire. Le Ministre Luis Planas a indiqué qu'il continuait d'analyser l'évolution de l'impact de l'accord commercial UE-Afrique du Sud avec la plus grande attention, et qu'un dispositif d'aides en faveur des agrumiculteurs en difficultés, de type allègement de charges, était à l'étude.

Huile d'olive

Malgré des retards et une baisse de rendement des olives, **les prévisions pour la production espagnole d'huile d'olive restent orientées à la hausse**, aux alentours de 1,6 Mt (soit la moitié de la production mondiale), sans toutefois compenser les chutes attendues en Italie, Grèce, Tunisie, Turquie et au Portugal. En effet, **la production portugaise est en repli**. Pour l'année 2018, l'INE prévoit une réduction de 20% de la production d'olives à huile, qui atteindrait 687 000 t, liée au cycle de l'olivier (années de fortes récoltes généralement suivies d'une production plus faible l'année suivante). La production 2018 reste cependant très au-dessus de celle de 2016 (476 000 t). La production d'olives de table devrait s'établir à 14 000 t, soit une réduction de 19% par rapport à l'année 2017, mais serait de meilleure qualité et composée d'olives mieux calibrées. Dans ce contexte d'offre européenne et mondiale étroite, l'Italie pourrait augmenter ses importations, jusqu'à 563 000 t, principalement d'Espagne. Les producteurs espagnols espèrent ainsi un raffermissement du marché.

Fruits à noyaux

Plan d'arrachage en Catalogne. Le ministère régional catalan de l'agriculture a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'arrachage de 2 000 ha de pêches-nectarines sur l'hiver en cours et l'hiver 2019/20, financé par une aide régionale « *de minimis* » avec un co-financement national. Le syndicat *Unió de Pagesos* a demandé à la Communauté autonome d'Aragon de mettre en place un plan similaire, dans la mesure où toute la Vallée de l'Ebre est touchée par la crise du marché des fruits à noyaux.

Sucre

Le secteur betteravier demande l'arbitrage de la CCI de Madrid suite à la baisse de prix annoncée par Azucarera. Le 4 décembre dernier, *Azucarera*, l'une des principales sucreries du pays, avait annoncé une baisse de 6,5 € de la tonne de betterave (-20%) pour la prochaine période de contractualisation. En réaction à cette décision unilatérale, les principaux syndicats agricoles et la confédération betteravière ont indiqué que si l'industriel continuait de bafouait l'accord cadre interprofessionnel, ils demanderaient l'arbitrage de la CCI de Madrid.



Céréales

Prévisions pour la campagne 2018/19 : au Portugal, la surface en céréales d'hiver diminue. L'Institut national de statistiques (INE) prévoit une réduction de 5% à 10% de la surface dédiée aux cultures hivernales de blé et de triticale. Les cultures de blé devraient ainsi occuper 25 000 ha en 2019 et celles de triticale, 16 000 ha. Les surfaces dédiées à la culture de l'avoine (35 000 ha) et du seigle (15 000 ha) devraient être stables. **En Espagne, récolte « normale », importations en baisse et consommation intérieure en hausse.** Selon les estimations du Ministère de l'agriculture, après une campagne 2017/18 marquée par une production étroite (16 Mt), la récolte espagnole pour la campagne en cours devrait revenir à la normale, aux environs de 23 Mt dernière. Les importations sont estimées à 14 Mt (contre 18,7 Mt l'année dernière). Tirée par les besoins de l'alimentation animale, la consommation intérieure devrait dépasser 35 Mt.

Vins

Nouvelles plantations 2019. Le 29 décembre dernier, le Ministère de l'agriculture a fixé à 4 747,50 ha la superficie viticole supplémentaire pouvant être cultivée en 2019, soit une augmentation de 0,5% par rapport à la campagne antérieure, bien en deçà de la limite de 1% fixée par Bruxelles. Pour certaines AOP, telles que Rioja ou Cava, les nouvelles surfaces sont limitées à +0,1%. La superficie viticole espagnole totale devrait donc s'élever désormais à 957 973 ha.

Amandes

Une production andalouse dynamique, malgré des prix en repli. Selon les derniers chiffres publiés par l'Observatoire des prix de la région d'Andalousie, la récolte d'amande 2017/18 (77 500 t) a augmenté de 75% par rapport à la récolte précédente (44 256 t). Cette croissance s'explique notamment par de meilleures conditions météorologiques par rapport à la campagne antérieure, et une augmentation des plantations en système irrigué. La variété *Marcona* couvre 80% du verger andalou, le reste correspondant à la variété *Largueta*. Le prix moyen du kg d'amandes s'est élevé à 4,70 €, soit 25% de moins que lors de la campagne 2016/2017.

Ail

Une campagne 2018 record. Avec une production de plus de 270 000 t sur plus de 26 000 ha, la filière ail espagnole a battu son record en 2018. C'est ce qui ressort du groupe de contact franco-italo-espagnol qui s'est tenu, dans le cadre du Comité Mixte des fruits et légumes, le 17 janvier, à *Las Pedroñeras* (Castille-le-Manche), auquel participait l'interprofession française ANIAIL.

Banane

La production de bananes de Madère a diminué de plus de 20% en 2018. Selon le gouvernement régional de Madère, la production de banane dans l'archipel en 2018 a été inférieure à 17 000 t, soit 5 000 t de moins qu'en 2017. Les pertes sont liées essentiellement aux intempéries du début de l'année 2018, qui ont impacté le développement des fruits et leur qualité. Pour 2019, l'objectif du gouvernement régional est de rétablir le niveau de production de 2017, soit 22 000 t de bananes.

Distribution

Les défis de la grande distribution en Espagne pour 2019. Dans un contexte de concurrence accrue et face à des consommateurs moins nombreux mais toujours plus exigeants, la lutte pour fidéliser les clients espagnols s'annonce rude et inégale entre enseignes de la grande distribution. Le principal défi consiste à améliorer l'expérience en points de vente de proximité, qui constituent les relais de croissance des chaînes de distribution en Espagne, tout en développant les plateformes et partenariats pour l'achat en ligne. MERCADONA démarre l'année avec un leadership et une solidité financière renforcés. 2019 sera une année historique pour le groupe valencien qui, pour la première fois, s'implantera hors du territoire espagnol avec la création d'une dizaine de supermarchés dans le nord du Portugal. D'autres enseignes, comme DIA, la chaîne basque EROSKI ou le groupe catalan BON PREU, sont dans une situation plus compliquée.

Commerce extérieur

Olives de table espagnoles : l'UE conteste les droits imposés par les USA devant l'OMC. Suite aux taxes imposées par les Etats-Unis sur les olives de table noires importées d'Espagne (jusqu'à 35%, 15% antisubvention et 20% antidumping), l'UE a lancé, le 29 janvier, une procédure de règlement des différends à l'OMC, en demandant l'ouverture de consultations avec les Etats-Unis. La Commissaire au Commerce Cecilia Malmström a déclaré que « Les droits imposés par les Etats-Unis sur les olives de table d'Espagne sont injustifiés, déplacés, et vont contre les règles de l'OMC ». Le Commissaire Phil Hogan a précisé que « Les Etats-Unis ciblent les mesures de soutien à l'agriculture, qui ne sont pas spécifiques aux olives, et ils utilisent cela, de notre point de vue, comme excuse (...) pour attaquer notre politique agricole commune, nos subventions agricoles et nos exploitations ». Le Ministre espagnol de l'agriculture Luis Planas a salué cette démarche de la Commission, en précisant que cette première étape de consultations durera 60 jours, à l'issue desquels, en cas d'absence d'accord, la partie plaignante pourrait décider de demander l'établissement d'un panel au sein de l'OMC pour trancher.

Le Président portugais défend l'accord entre l'UE et le Mercosur. Lors d'une réunion bilatérale avec le nouveau Président brésilien Jair Bolsonaro le 2 janvier, le Président de la République portugaise Marcelo Rebelo de Sousa a défendu l'importance



de conclure l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur. Il a garanti que le Portugal faisait tout son possible pour aboutir à la signature d'un accord « très important pour les deux parties ».

Le gouvernement portugais prévoit une enveloppe de 50 M€ pour soutenir les entreprises exportatrices exposées au Brexit. Le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une ligne de crédit de 50 M€ destinées aux PME portugaises qui exportent vers le Royaume-Uni. A travers un système de garantie mutuelle, ce programme aidera les entreprises concernées à s'adapter aux nouvelles procédures et à prospecter de nouveaux marchés. Elle permettra aussi à ces entreprises de disposer de fonds de roulement suffisants pour faire face à l'éventuel allongement des délais de livraison.

La filière vinicole portugaise investit 14 M€ dans la promotion international du secteur. La filière vin envisage d'investir 14 M€ en 2019 pour sa promotion à l'international, dont 6 M€ seront utilisés par ViniPortugal (organisation en charge de la promotion des vins portugais). Plus de 3 M€ seront utilisés pour promouvoir les vins portugais dans quatre marchés prioritaires : les États-Unis, le Canada, la Chine et le Brésil. La stratégie de ViniPortugal pour l'année 2019 comprend aussi la participation dans des salons internationaux, dont Vinexpo en France. Entre janvier et octobre 2018, les exportations portugaises de vin ont augmenté de 2 % (2,5 MHI) en volume et de 5 % en valeur (656 M€). Selon l'Institut du vin et de la vigne (IVV), la France reste la première destination des exportations portugaises de vin (357.324 Hl en 2018, soit + 11 % en glissement annuel).

Les ventes de vin Madère ont augmenté de 4,6% en 2018. Selon la Direction régional de statistiques, les ventes de vin Madère ont augmenté de 4,6% en volume (3,3 MI) et de 0,5 % en valeur (19 M€) en 2018. Cette croissance est essentiellement portée par l'augmentation des ventes vers la France : celles-ci ont augmenté de 26,5 % en volume (1,1 MI) et de 31,6 % en valeur (3,6 M€). Les ventes de vin Madère vers le Royaume-Uni se sont réduites de 30 % en volume et de 40% en valeur. Le vin Madère a été vendu en bouteille (76% des ventes) à un prix moyen de 6,68 €/l et en vrac (34% des ventes) à 2,63 €/l.

Actualité sanitaire

Xylella fastidiosa : premier foyer confirmé au Portugal. Le 8 janvier 2019, la Direction Générale de l'Alimentation et Vétérinaire (DGAV) a annoncé que des plantes porteuses de Xylella fastidiosa (sous-espèce multiplex) avaient été repérées à Vila Nova de Gaia, dans le nord du pays. La bactérie a été identifiée dans un échantillon de lavande (*Lavandula dentata*), recueilli dans le cadre du Programme national de détection de la Xylella, qui ne présentait pas de symptômes. Depuis, un Plan d'action national a été activé, avec la démarcation d'une zone infectée (100 m autour des plantes porteuses) et d'une zone tampon (5 km autour des plantes porteuses). Les autorités portugaises ont analysé plus de 400 échantillons recueillis dans la zone infectée, dont moins de 10% ont été contrôlés positifs. Les services du Ministère de l'agriculture ont détruit plus de 200 plantes hôtes de la Xylella et poursuivent les analyses dans la zone tampon, où la vente de plantes hôtes est désormais interdite. Cette bactérie représente un risque majeur pour les cultures portugaises d'amandiers et d'oliviers, qui se développent notamment en régime intensif dans le sud du pays. Lors d'une récente rencontre bilatérale, les ministres portugais et espagnol de l'Agriculture ont souligné l'importance d'articuler les stratégies des deux pays afin d'éviter la dissémination de la bactérie.

Xylella Fastidiosa : Bruxelles laisse entrevoir aux producteurs d'amande d'Alicante des changements dans les protocoles. Lors d'une réunion fin décembre, les organisations professionnelles agricoles de la région de Valence, particulièrement frappée par la bactérie, ont fait part à la Commission européenne de leurs inquiétudes face au plan d'arrachage de 70 000 amandiers (infectés ou sains) prévu par les services de la Communauté autonome. La Commission a répondu que le protocole d'éradication prévu par la réglementation communautaire s'impose, et que le protocole de contention ne peut s'appliquer que dans les cas où l'éradication est impossible. Elle a ajouté toutefois que des changements dans les protocoles étaient envisageables, au vu des conclusions des audits prévus jusqu'en avril et si le ministère espagnol les demande.

Pêches maritimes

Aides aux jeunes pêcheurs galiciens. La région de Galice a annoncé la mise en place d'aides (cofinancées par la région et le FEAMP) aux pêcheurs ayant leur port d'attache dans cette région et âgés de moins de 40 ans, pour d'acquisition de bateaux. L'aide ne pourra pas dépasser 25% du prix d'achat bateau et sera plafonnée à 75 000 €.

Retards dans le versement des aides aux pêcheurs impactés par le non renouvellement de l'accord UE-Maroc. Les pêcheurs espagnols protestent contre les retards dans le versement des aides (cofinancées par le FEAMP) annoncées fin décembre au Bulletin officiel de l'État pour les pêcheurs (une centaine d'armateurs et 700 pêcheurs d'Andalousie, Galice et des Canaries) en arrêt temporaire d'activité consécutif au non renouvellement de l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc.

Responsable de la publication : Hervé Le Roy
Ambassade de France en Espagne - Service Économique Régional
C/ Marqués de la Enseñada, 10 - 28004 Madrid

Rédigé par : Jérôme Frouté, Alvaro Espino
avec le SE de Lisbonne : Stanislas Godefroy, Christopher Marques

Abonnement : jerome.froute@dtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica



Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.